

SEANCE DU 26 juin 2023

Convocation du 19/06/2023

Date de publication :

Conseillers en exercice : 043

Présents : 032

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 004-260623

**OBJET : ADMINISTRATION  
GENERALE**

Approbation de l'augmentation du capital social et de la modification des statuts de la société publique locale SOLEAM.

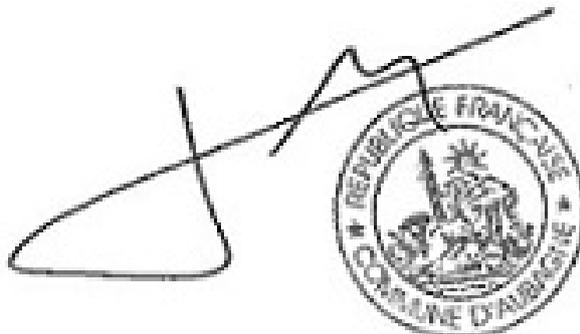
**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYANIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame MORINIERE Valérie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Madame DUPLAN Irène), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230626-260623\_04B-DE  
Reçu le 04/07/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
04/07/2023



PANGOURASSOU Jérémy), Monsieur KOURICHI Zarick (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur HERMANT Matthieu (donne pouvoir à Madame MOISE-HIRMAN Monique), Madame BOUGEAREL Michèle (donne pouvoir à Madame MELIN Joëlle)

**ABSENTS :**

Monsieur CANTARINI Stéphane (absent excusé)

**Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La Métropole Aix-Marseille-Provence, les communes de Marseille, la Ciotat, Salon-de-Provence, Aubagne, Marignane, Roquefort-la-Bédoule sont actionnaires de la Société Publique Locale (S.P.L.) SOLEAM :

Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

Le capital social de la Société Publique Locale est constitué de la somme de 5.000.000 euros en numéraire décomposé comme suit, conformément à ses statuts :

	MONTANT	NBRE ACTIONS	%	NBRE SIEGES
Métropole Aix -Marseille Provence	3 947 000 €	39 470	78,95 %	10 sièges
Ville de Marseille	1 000 000 €	10 000	20 %	3 sièges
Ville de la Ciotat	10 600 €	106	0,21 %	1 siège
Ville de Marignane	10 600 €	106	0,21 %	1 siège
Ville d'Aubagne	10 600 €	106	0,21 %	1 siège
Ville de Roquefort la Bédoule	10 600 €	106	0,21 %	1 siège
Ville de Salon de Provence	10 600 €	106	0,21 %	1 siège
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 000 €</b>	<b>50 000</b>	<b>100</b>	<b>18 sièges</b>

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230626-260623\_04B-DE  
Reçu le 04/07/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
04/07/2023



Il a été envisagé une augmentation du capital social de la SPL SOLEAM en vue de permettre l'entrée de nouveaux actionnaires.

L'augmentation du capital social permettra donc de développer le carnet de commande et le chiffre d'affaire avec les opérations confiées en « in house » par les nouveaux actionnaires.

Dans ce cadre, il est proposé, conformément à l'article 8 des statuts de la S.P.L. une augmentation de capital en numéraire par la création de 10 000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 100 euros, soit un montant de 1.000.000 euros sans prime d'émission.

Dès lors, le capital social de la S.P.L. SOLEAM sera augmenté d'apports en numéraire de 1.000.000 euros (un million d'euros).

A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de la société publique locale « SOLEAM » est porté à 6.000.000 euros.

L'augmentation de capital entraînant une modification statutaire, il convient sous peine de nullité du vote du représentant lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, d'approuver au préalable ces modifications.

Cette délibération propose donc l'augmentation du capital social de la S.P.L. SOLEAM afin de permettre l'entrée de nouveaux actionnaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les statuts de la Société Publique Locale SOLEAM,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER l'augmentation de capital en numéraire, par la création de 10 000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 100 euros, soit un montant de 1.000.000 euros sans prime d'émission et la renonciation par la Ville d'Aubagne à son droit préférentiel de souscription ;

**ARTICLE 2** : d'APPROUVER la modification de l'article 7 des statuts de la S.P.L. SOLEAM désormais rédigé comme suit :

« Article 7 – Capital social » :

Au terme des délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires et des procès-verbaux des Conseils d'Administration, le capital social a été augmenté par l'émission d'actions à hauteur de 1.000.000 euros en numéraire. Ces nouveaux apports portent le capital social à la somme de six millions euros (6.000.000 euros) divisé en 60 000 actions de 100 € de valeur nominale chacune.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230626-260623\_04B-DE  
Reçu le 04/07/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
04/07/2023



**ARTICLE 3 :** d'AUTORISER Monsieur le Maire à voter aux assemblées générales de la SPL SOLEAM en faveur de l'augmentation de capital de la société comme suit :

-Montant : de 1.000.000 (un million euros) souscrits en numéraire, sans prime d'émission ;

-Souscripteurs : nouveaux actionnaires ou actionnaires actuels qui souhaitent augmenter leur part.

**ARTICLE 4 :** d'AUTORISER Monsieur le Maire à voter aux assemblées générales de la SPL SOLEAM en faveur de la modification de l'article 7 des statuts comme suit :

« Article 7 – capital social »

Au terme des délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires et des procès-verbaux des conseils d'administrations, le capital social a été augmenté par l'émission d'actions à hauteur de 1.000.000 euros en numéraire.

Ces nouveaux apports portent le capital social à la somme de six millions euros (6.000.000 euros) divisé en 60.000 actions de 100 € de valeur nominale chacune.

**ARTICLE 5 :** d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier ;

**ARTICLE 6 :** d'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de la Collectivité chapitre 26, nature 261.

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**ABSTENTION(S) :** Madame MELIN Joëlle, Madame MELIN Joëlle mandataire de Madame BOUGEAREL Michèle

**Ne participe(nt) pas au vote :** Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20230626-260623\_04B-DE  
Reçu le 04/07/2023  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
04/07/2023

